

LE MOT DU MAIRE

Cet été, le centre aéré proposé par la commune a encore connu un vrai succès en proposant à nos petits bambins de belles activités sur différents thèmes durant trois semaines et cela grâce à une équipe motivée et dynamique.

Un vrai dynamisme de nos associations qui nous ont proposées de belles manifestations durant cette période estivale et je les en remercie.

Notre village, a été malheureusement, endeuillé par la disparition d'un résident de la maison de retraite « La Charmille » Mr Ledig. Je tenais encore à remercier toutes les personnes qui par ce magnifique élan de solidarité ont participé aux différentes recherches et permis à la famille de le retrouver, malheureusement avec une triste finalité. Merci également à l'ONF pour leur contribution, ainsi que pour les bonnes relations entretenues avec la commune.

Alors que l'été et, cette année tout particulièrement, sa chaleur caniculaire continuent d'enjoliver nos beaux paysages des Vosges Mosellanes, il nous faut rendre à la raison en nous tournant résolument vers la rentrée et la reprise des différents chantiers en cours;

Nous avons réceptionné le bâtiment d'accueil du camping juste quelques jours avant le top départ des courses d'orientations O' France 2018. Malheureusement, nous n'avons pas pu le mettre au service des campeurs pour cet été. Le chantier de ce projet, va continuer durant la période hivernale en s'attaquant aux anciens sanitaires qui vont être refaits dans leur intégralité. L'aire de camping-car va subir quelques modifications pour la rendre optimale pour l'accueil de nos camping-caristes. Une inauguration sera prévue au printemps 2019.

Le deuxième projet, la rénovation de la l'Espace de Rencontre Pierre Fachat, est au niveau du lancement des appels d'offre d'ici quelques semaines avec le début des travaux souhaités à l'aube de l'année 2019.

Nous avons obtenu très récemment une subvention du département d'un montant de 13 480 euros sur les amendes de police pour la mise en sécurité de la route départementale 96 de Lettenbach. Différentes personnes référents à ce dossier ont été conviées à une réunion de concertation afin de faire un point sur la mise en œuvre durant 6 mois des aménagements pour sécuriser cette route. La prochaine étape est une rencontre avec le bureau d'études afin de finaliser rapidement ce dossier et de pouvoir débiter les travaux en 2019.

La première tranche des travaux sur la station de pompage et la source de Saint-Quirin sont pratiquement finis, améliorant ainsi notre réseau d'eau potable et sa mise en conformité suite au diagnostic effectué.

Nous allons rentrer très rapidement dans les fêtes de fin d'années, avec un superbe programme proposé par le Syndicat d'Initiative à l'occasion du Marché de Noël, événement incontournable de Moselle Sud. Hâte de nous y retrouver !

Bien à vous Karine COLLINGRO

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/2018

Membres présents: 11

Membres absents : Mathieu SCHAEFFLER – Serge HOUBRE—Aline BENA - Tina COEURDASSIER

Le conseil municipal, après délibération :

- **Création d'un bâtiment d'Accueil touristique- Lot 10 : Aménagement intérieur**

Mme le Maire informe les membres du conseil qu'à de la procédure d'appel d'offres en 9 lots séparés lancée le 31 juillet 2017 pour la construction d'un bâtiment d'accueil touristique se rajoute le lot 10 correspondant à l'aménagement intérieur du bâtiment. Un nouveau marché public a été lancé.

L'avis d'appel public à la concurrence paru le 18/06/2018 a abouti à une candidature unique. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 02/07/2018 pour étudier cette candidature.

Autorise le Maire ou son représentant à signer le marché Lot 10 : « aménagement intérieur » pour un montant de 27 585 euros HT soit 33 102 euros TTC et tous les documents nécessaires à la réalisation.

- **Avenants aux marchés – construction bâtiment camping**

Le Maire soumet au conseil municipal les avenants relatifs à la construction bâtiment camping, à savoir :

ZAVAGNO pour l'agrandissement de la zone de parking

902,80 € HT soit 1 083,36 € TTC

SMG (lot 7) pour la climatisation et fournitures sanitaires de la chambre à l'étage

1 542,45 € HT soit 1 850,94 € TTC.

SMG (lot 6) pour des prises et câble supplémentaires

779,40 € HT soit 935,28 € TTC

MARBRERIE DE L'EST pour remplacement des caniveaux grilles

- 876,27 € HT soit - 1051,52 € TTC (avenant négatif)

Entreprise OBRINGER pour local vélo et pièce attenante mur ossature bois

940.00 € HT soit 1 128.00 € TTC

Autorise le Maire à signer les avenants mentionnés ci-dessus.

- **Location du Club House par l'Association ACE : Tarif de location**

L'Association ACE a occupé le Club House une semaine du 18 au 24 août 2018. Madame le maire explique au conseil qu'il est nécessaire de fixer un tarif dans ce cas de figure particulier vue la durée de location.

Fixe le tarif de 500 euros pour la semaine de location du Club House par l'Association ACE

- **Demande de subvention « Amis de l'orgue de Silbermann de St-Quirin»**

Vu la demande de l'association « Les amis de l'orgue de Silbermann de Saint-Quirin » en date du 9 août 2018 pour l'obtention d'une subvention annuelle,

Vu le bilan financier fourni par celle-ci,

Fixe le montant de la subvention à 2 500 euros

- **Adhésion au service RGPD du CDG54 et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD)**

Madame le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (dit le « CDG54 »).

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/2018

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG 54 présente un intérêt certain.

En effet, il est apparu que le CDG 54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin. Par la présente délibération, nous nous proposons de nous inscrire dans cette démarche.

Le CDG 54 propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

En annexe de la présente délibération, vous trouverez la convention d'adhésion à ce service et détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission, ainsi que la lettre de mission du DPD et la charte qu'il s'engage à respecter.

Décide: d'autoriser madame le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54

d'autoriser madame le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale

d'autoriser madame le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données

- **Vente d'une bande de terrain GRANDCOLAS Aurélien-JULLY Déborah/Commune**

Madame le Maire fait part au conseil de la demande de GRANDCOLAS Aurélien, propriétaire de la maison sise 119D rue d'Alsace qui souhaite acheter à la commune une bande de terrain entre sa propriété et la propriété de la commune « Abri du randonneur Roger Houbre », section 8 parcelle 8 d'une contenance de 0 a 88 ca. Les deux propriétés sont déjà séparées par une barrière bois installée par le Club Vosgien utilisant l'Abri du randonneur.

Donne son accord pour la vente d'une bande de terrain à GRANDCOLAS Aurélien et JULLY Déborah, section 8 parcelle 8 d'une contenance de 0 a 88 ca.

Fixe le prix à 1000 euros l'are. Tous les frais inhérents à la vente seront à la charge des acquéreurs.

Autorise madame le Maire ou son représentant à signer l'acte notarial.

- **Retrait des délibérations N°2018-06-40-A Désaffectation et déclassement de la cour – école à Lettenbach en vue de sa cession et N°2018-06-41 Vente cour Lettenbach MAGER/Commune**

Par délibération en date du 5 juin 2018 le conseil a constaté la désaffectation de la cour et prononcé le déclassement de la parcelle 36/4 section 17.

Par délibération en date du 5 juin 2018 le conseil a accepté la vente de la cour école devant le bâtiment appartenant à MAGER Françoise sis section 17 parcelle 36/4 d'une contenance de 1 are 41 ca pour un montant de 2 820 euros.

Cependant, la commune ne peut délibérer avant d'avoir recueilli l'avis du représentant de l'Etat (Sous-préfecture) après qu'il ait lui-même recueilli l'avis de l'Inspecteur d'Académie.

Madame la sous-préfète demande à madame le Maire d'inviter le conseil à retirer les délibérations en cause.

Décide le retrait des délibérations N° 2018-06-40-A et N° 2018-06-41 prises en conseil municipal le 05/06/2018.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/09/2018

- **Prime bacheliers**

Sur proposition du Maire,

Accepte la prime de 100 € pour l'obtention du baccalauréat à : ATTIA Camille, TRUER Rémy, CHOLVIN Margaux, PETITNICOLAS Cyrielle

- **Prime achat maison**

Sur proposition du Maire,

Accepte la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à : KUTZEL Christian, SEILER Xavier-WROBLEWSKI Samantha, GUTMANN Henri et Patricia

- **DIA**

Décide de ne pas utiliser son droit de préemption pour les parcelles suivantes :

Section 10 n° 211/198

Section 6 n° 162

Section 10 n° 212

Section 7 n° 154/151

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Le conseil prend note de la vente de la maison forestière de Saint-Quirin : une visite sera programmée pour les élus ; madame le Maire contactera l'agence immobilière.

Des courriers d'habitants soutenant le projet d'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h nous sont parvenus en mairie.

Concernant les modalités de répartition du FPIC 2018, la prise en charge de la part communale par la CC-SMS est de 464 euros.

Un nouveau règlement de l'eau sera mis en place après renseignements pris auprès du Conseil des maires et des Syndicats des eaux.

Circulation Lettenbach : en attente de l'accord de subvention au titre des amendes de police pour enclencher les travaux de sécurisation ; une réunion est prévue le 3 octobre avec la Maison d'Enfants, l'Auberge de la forêt et quelques habitants pour faire un point sur le dispositif mis en place provisoirement.

Madame le Maire informe qu'une commission du tourisme aura lieu le 3 octobre 2018.

Terrain Croix des missions : la commune est en contact avec la propriétaire et prend connaissance de la demande de Mme SCHELY de vendre à la commune la partie empiétée par les travaux (4 ares 76) au prix de 2000 euros l'are ; la commune décide de faire une proposition d'achat de la partie du terrain en question à 1000 euros l'are, le cas échéant de remettre en l'état avec déplacement du lampadaire.

Dépôt de pain : une pétition avec 180 signatures pour le maintien du dépôt de pain a été déposée en mairie. Madame le Maire doit rencontrer le syndicat d'Initiative pour étudier l'éventualité de prendre en charge le dépôt de pain. La rédaction d'une convention précise serait à établir avec l'association. Le percepteur a informé la commune que la charge supplémentaire d'un personnel est compliquée à établir dans le budget, les frais étant déjà élevés.

FÊTE DE QUARTIER RUE SAINTE CLAIRE



Comme chaque année, les habitants de la rue Ste Claire se retrouvent en toute simplicité, pour leur traditionnelle fête de quartier, durant laquelle échanges et complicité règnent jusque tard dans la soirée. Belle initiative!

SERVICES FONCIERS DE LA DDFP DE LA MOSELLE

Vous trouverez en annexe un communiqué sur la réorganisation des services fonciers de la Direction Départementale de Finances Publiques de la Moselle.

ENQUÊTE INSEE

Enquête « Conditions de travail »

L'insee en partenariat avec la Dares réalise **entre le 1er octobre 2018 et le 31 mai 2019** une enquête ayant pour objectif d'obtenir une description complète du travail, de son organisation et de ses conditions selon divers angles: horaires de travail, marges de manœuvre, coopération, rythmes de travail, efforts physiques ou risques encourus. Dans notre commune quelques ménages seront sollicités par madame HALTER, enquêtrice Insee munie de sa carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre. Les réponses seront confidentielles conformément à la loi.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Comme vous le savez, le brûlage des déchets verts est interdit par arrêté préfectoral. Aussi, la commune a constaté à plusieurs reprises que des habitants brûlent également des déchets en matière plastique ce qui est très toxique pour l'être humain qui les inhale. Plusieurs personnes ont déjà signalé cette pratique auprès du secrétariat.

La municipalité demande à chacun de faire preuve de bonne volonté et de cesser ces pratiques qui ne peuvent plus être tolérées.

PESTE PORCINE

La Belgique a déclaré le 14 septembre dernier des cas de Peste Porcine Africaine (PPA) sur des sangliers de la faune sauvage à une dizaine de kilomètres de la frontière française. A ce stade, il n'y a pas de PPA en France. Cette maladie virale inoffensive pour l'homme est très contagieuse pour les suidés (sangliers, porcs d'élevage).

Par mesure de précaution, une zone d'observation a été mise en place qui inclut l'ensemble du département de la Moselle. Cette décision a été prise par arrêté préfectoral (2018-DDPP206 du 17 septembre 2018) et adressé à tous les éleveurs porcins connus.

La Préfecture sollicite notre soutien afin de recenser un maximum de détenteurs porcins domestiques et de sangliers d'élevage ainsi que des parcs et enclos de chasse.

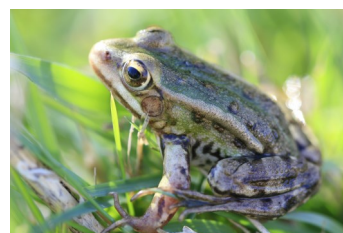
L'arrêté est à l'affichage et est consultable en mairie.

RECHERCHE DE BENEVOLES

Nous recherchons des bénévoles pour la pose et dépose de barrières de déviation pendant la période de **reproduction migratoire des amphibiens et batraciens de l'étang du Rond-pré** (fin février-mars),

une à deux fois par semaine, en binôme, selon de nombre de bénévoles.

Merci de vous faire connaître en appelant **Martine MACHET** au **06 03 96 33 87**



PERISCOLAIRE

Compte tenu de l'augmentation des effectifs dans nos écoles et sachant que le nombre de places est limité, la Maison de retraite nous a accordé 2 places supplémentaires. Malgré tout, nous sommes encore confrontés à un manque de place les jours d'affluence. Nous prendrons en priorité les inscriptions faites au mois, voir à l'année, puis celles du jeudi pour la semaine suivante (s'il reste des places disponibles).

Une fois le nombre d'enfants atteint, les inscriptions sont closes. Aucune inscription supplémentaire ne pourra être prise.

Nous rappelons que la cantine est un service rendu par la municipalité et que cette procédure d'organisation se pratique dans toutes les communes. Les années précédentes, nous pouvions faire preuve de souplesse compte tenu des effectifs moindres. A présent, nous devons fonctionner avec plus de rigueur vu le nombre de demandes.

Merci de votre compréhension.

ECOLE

Effectifs des élèves de maternelle et primaire pour la rentrée 2018 : 12 petits + 9 moyens + 5 grands ; 3 CP + 11 CE1 + 7 CE2 ; 8 CM1 + 8 CM2.

Belle année scolaire à tous nos enfants et à l'équipe enseignante.

CHASSE

Calendrier des battues du groupement de chasse MAHIEU:

Novembre: 9, 10 et 11 Décembre: 7 et 8 Janvier: 11,12,25 et 26

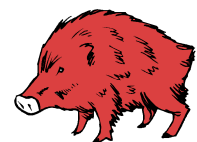
Calendrier des battues chasse BEYLSTEIN :

Octobre : 31 Novembre: 2,3,16,17,23,24 Décembre: 14,15,27,28

Janvier : 4,5,25,26,27

Calendrier des battues chasse DUMAS:

Novembre: 2 et 23 Décembre: 14 Janvier: 25



Les battues de chasse sont organisées par notre locataire de chasse. Pendant toute la durée de la battue, des panneaux « chasse en cours » doivent informer sur le terrain de son déroulement.

Je demanderai à chaque utilisateur de nos belles forêts d'être vigilant et de ne pas s'aventurer sur le lieu d'une battue. Amis chasseurs, amis usagers de la nature, respectons les uns et les autres les règles de bonnes conduites.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Comme chaque année, le Service Technique passera chez chaque habitant pour le relevage des compteurs d'eau à partir du mois de novembre.

En cas d'absence, un formulaire sera déposé dans votre boîte aux lettres.

COMMÉMORATIONS

Madame le Maire, le Conseil Municipal ainsi que le Comité de la section des combattants et soldats de France invitent les membres de l'AC, les dirigeants des sociétés et associations locales ainsi que toute la population, à participer aux cérémonies.

N'oublions pas l'importance de notre devoir de mémoire!

- Armistice GUERRE DE 14 – 18 : dimanche 11 novembre

10h30: Messe pour le centenaire

11h30: dépôt de gerbe au monument au Morts

12h00: vin d'honneur à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat

- Fin de la Guerre d'Algérie-Tunisie-Maroc : mercredi 5 décembre

11h30: dépôt de gerbe au monument au Morts

12h00: vin d'honneur salle du conseil à la mairie

SAINT-NICOLAS

Le Saint-Nicolas passera aux écoles de jeudi 6 décembre 2018 ainsi qu'à la Maison de Retraite



SAINT-HUBERT

Le Conseil de Fabrique nous informe que le **samedi 3 novembre 2018 à 18 h 30** sera célébrée une messe en l'honneur de la fête de Saint Hubert dans laquelle seront honorés chasseurs et amis de la chasse.

Le Rallye Trompes de Lorraine viendra par ses sonneries rehausser dès 18 h 00 l'éclat de cette festivité. Il en sera de même lors du vin d'honneur, servi dans la cours du Presbytère suivi d'un repas participatif pour la restauration de l'orgue à l'ERPF, qui clôturera la soirée.

Vous êtes tous cordialement invités.

COLIS DE NOËL

L'ouvrier communal se présentera à votre domicile pour recueillir votre choix : colis ou repas

- Pour ceux qui ont choisi le colis, la distribution des colis de Noël pour les personnes âgées de 65 ans et plus se fera le

Samedi 22 décembre 2018

Si vous ne pouvez être présent (e) ce jour, merci de le faire savoir au secrétariat de la mairie.

- Pour ceux qui ont choisi le repas des Anciens, il se déroulera le

Dimanche 27 janvier 2019 à 12h00 : le lieu est à définir en fonction des travaux de la salle des fêtes

Le repas sera confectionné par l'Auberge de la Forêt

L'ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

Le Père Noël passera à Saint-Quirin le **lundi 24 décembre 2018** Place de l'Eglise de 17h00 à 18h30.

Les parents devront déposer les présents des enfants en mairie et seront priés d'y inscrire les nom, prénom et âge de leur (s) chérubin (s).

REMERCIEMENTS

La commune remercie les associations qui ont participées à la distribution des brioches. Un grand merci aussi aux habitants qui leur ont réservés un accueil chaleureux.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BAS-BOIS

Campagne d'exploitation 2018/2019

Les inscriptions pour le bois d'affouage, les menus produits (charbonnette) bois de billes de bois, se feront à partir du lundi 15 octobre pour une durée de 15 jours, soit jusqu'au mercredi 31 octobre inclus.

Bois d'affouage

Faire l'acquisition d'une portion de trois stères façonnés au tarif de 165 euros la portion. Je rappelle que, conformément au règlement, une seule portion pourra être acquise par famille, les prête-noms sont interdits et seront sanctionnés.

Bois de chauffage en long bord de route

Faire l'acquisition de billes de bois, bord de route, non façonnées d'un volume unique de 10 mètres cube au prix du marché c'est-à-dire : 40 euros TTC le mètre cube (limite de 3 lots par personne).

Charbonnette : 8 € HT / stère

Comme l'an passé, attribution en fonction de l'ordre de priorité établie (listing reprenant les 4 derniers années).

Lot 5 à 10 stères

Les tarifs indiqués ci-dessus correspondent à l'année 2018. Les tarifs de l'année 2019 seront fixés lors du prochain conseil de Bas-Bois.

Le Président du Bas-Bois

Pascal ROHMER

COUPURE D'EAU

La société Aqua Maintenance procédera à l'entretien d'un réservoir d'eau le **mardi 16 octobre 2018**. La coupure sera effective dès le lundi 15 à minuit.

Merci de votre compréhension.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public dans le village sera désormais coupé de 23h à 6 h. Cette coupure sera effective courant octobre.

SYNDICAT D'INITIATIVE



SAINT-QUIRIN fête l'Avent

Au pied du Donon, le village de Saint-Quirin, classé « Plus beaux villages de France » sera le cadre des festivités de l'Avent pour la 13^{ème} année consécutive. Comme coup d'envoi des festivités, les 30 Novembre et 1^{er} Décembre 2018, le centre du village sera le théâtre de la Fête de l'Avent. Petits et grands pourront découvrir le traditionnel marché de Noël, mais aussi de nombreuses animations (concerts, ateliers et spectacles pour enfants, etc.).

Deux temps forts :

Saint-Quirin, la FETE de l'Avent les 1er et 2 Décembre 2018.

Saint-Quirin, le TEMPS de l'Avent du 1er Décembre 2018 au 13 Janvier 2019.



Tout l'esprit de Noël dans l'un des plus beaux villages de France.

En partenariat avec le Conseil Départemental de la Moselle dans le cadre de Noël de Moselle, le village de Saint-Quirin, classé parmi les plus beaux villages de France sera le théâtre de nombreuses animations et festivités lors de ce premier week-end de l'Avent.

Dans le cœur historique d'un plus beaux villages de France on entre dans le temps de l'Avent grâce à un **parcours spectacle « Les Recettes oubliées du Père Noël »** : 150 acteurs, chanteurs, choristes, funambules, techniciens son et lumière, pyro-techniciens..., racontent cette année :

« La Légende du Sapin de Noël ».

Il est désormais de **tradition** dans le Sud-Mosellan d'entrer dans le temps de l'Avent à Saint-Quirin, émerveillé par la féerie de Noël (on accueillera cette année la famille STEY, **funambule depuis 7 générations**).

Thinluau le premier ministre du Père Noël arrivera entre les bulbes du clocher, à 30 mètres du sol dans son traîneau tiré par les rennes. **La Fée de l'Hiver** apportera la neige et dansera dans le ciel.

Et nos incontournables, pour le plaisir et l'émerveillement des petits et grands :

Calendrier de l'Avent géant *

Pour découvrir quotidiennement **du 1er au 24 Décembre** l'oeuvre qui se cache derrière la fenêtre du jour.

* Réalisé grâce au travail des artisans du bois du Club Vosgien de Saint-Quirin.

Grand Show gastronomique

Salle des Fêtes - samedi 1^{er} décembre 2018 de 14h30 à 16h30 - entrée libre.

SYNDICAT D'INITIATIVE

De grands chefs étoilés et maîtres cuisiniers vous dévoileront leurs secrets pour un menu de Noël gastronomique, avec les chefs Didier Soulier (Le Prieuré), Yves Kieffer (Kas-bür), Luc Jung (traiteur Mathis), Romain (l'Epicurien) et Yann Carré (La Petite Auberge).

Concert de Noël

Eglise Prieurale - samedi 1^{er} décembre à partir de 15h - dimanche 2 décembre 2018 à partir de 14h – GRATUIT.

Avec la participation de chorales locales et des ensembles vocaux des proches environs.

Marché de Noël

Place de l'église - samedi 1^{er} décembre à partir de 14h - dimanche 2 décembre 2018 à partir de 11h – GRATUIT.

Avec notamment certains exposants qui vous feront découvrir ou redécouvrir au travers de leur savoir-faire artisanal et leurs produits du terroir les « Recettes Oubliées du Père Noël ».

Sur place :

Salon de thé. Restauration. Vin chaud.

PARCOURS SPECTACLE - tout autour de la Prieurale. GRATUIT - Samedi et le dimanche.

Saint-Quirin – TEMPS de l'Avent :

Découvrir le Parcours de Noël à Saint-Quirin, avec des animations gratuites devenues incontournables :

La mise en lumière du Prieuré Benedictin avec exposition sur les traditions des Noëls en Europe.

Le Calendrier de l'Avent Géant (*)

(*) Réalisé grâce au travail des artisans du bois du Club Vosgien de Saint-Quirin.

La Crèche : La Priorale parée d'une crèche exceptionnelle réalisée grâce aux talents et à la passion de M. Gérard SAUMIER, figure emblématique du village.

Le Jardin du Grand Nord

imaginé et créé par les jeunes de la Maison d'Enfants de Lettenbach.

Le Sapin Géant

Le labyrinthe de Noël cèdera sa place à un sapin géant qui surprendra par son originalité– **A ne pas manquer** au Parking du cimetière

Vente de boissons chaudes et pains d'épices les dimanches après-midi jusqu'au 24 décembre.

Exposition de sculptures sur bois

A proximité du sapin géant – tous les jours – de 8h à 18h - entrée libre.

ASSOCIATIONS

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Les pompiers passeront pour la vente des **calendriers courant novembre**.
L'amicale organise le **repas de la Sainte Barbe le samedi 8 décembre 2018**.

CLUB DE L'AMITIÉ

Les prochaines dates des goûters mensuels :

Jeudi 11 octobre 2018

Jeudi 15 novembre 2018 Espace de Rencontre Pierre Fachat

Jeudi 13 décembre 2018

Repas de fin d'année : **dimanche 16 décembre 2018 à 12h00**

CLUB VOSGIEN

Dimanche 14 octobre 2018 - Randonnée Col de la Charaille-10,5 km-RDV à 9h30 mairie de Saint-Quirin pour covoiturage- B.Lopes

Dimanche 21 octobre 2018- Rencontre interclubs à Saint-Quirin

Dimanche 11 novembre 2018-Randonnée « Vin chaud » organisée par le CV de Dabo

Jeudi 27 décembre 2018-Marche des lumières organisée par le CV de Sarrebourg

DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

Venez nombreux donner votre sang le **jeudi 6 décembre 2018** à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat de 17h30 à 20h30! L'association vous sollicite et vous rappelle l'importance de ce geste!

PARENTHÈSE

Concert le **samedi 3 novembre 2018** à la Barakozart

CHORALE

Dimanche 18 novembre 2018 : Repas de la Sainte Cécile à l'ERPF

LE CONSEIL DE FABRIQUE

Une dégustation d'huitres et de foie gras lors du marché de Noël le **samedi 1er et dimanche 2 décembre 2018** est organisée au profit de la restauration des peintures de la Chapelle de l'Hor.

CLUB EPARGNE La Charmille

Samedi 24 novembre 2018: Repas à l'ERPF

LES AMIS DU PATRIMOINE

SORTIE CULTURELLE

Une bonne trentaine de personnes ont participé à la une sortie organisée par les amis du Patrimoine et la Chorale Sainte Balbine, à la découverte du riche patrimoine du Lunévillois et de Saint-Nicolas de Port.

Un premier arrêt a permis de se dégourdir les jambes dans les bosquets du château de Lunéville et contempler ce magnifique édifice qui a été construit pour le compte du duc Léopold I^{er} entre 1703 et 1720 s. La demeure connaît une grande renommée grâce aux embellissements de Stanislas Leszczyński.

A Saint-Nicolas de Port, un guide de *Connaissance et Renaissance de la Basilique de Saint-Nicolas-de-Port* leur a dévoilé les splendeurs et secrets de cet édifice. « Vers 1090, Charles Aubert dit de Varangéville, rapporte de Bari, une relique de Saint Nicolas (sa « dextre bénissante »). C'est en 1481 que commence la construction de la Basilique, qui sera consacrée en 1560. La Basilique subit d'importantes dégradations au cours du XVII^e siècle. Les bombardements de 1940 achèvent de détériorer l'édifice. Pie XII la consacre basilique en 1950. A son décès, en mars 1980, Camille Croué Friedman, portoise d'origine, émigrée au Etats-Unis, lègue à l'Evêché une somme fabuleuse qui permet de lancer un fantastique chantier de restauration de la Basilique.

Après le déjeuner, une appétissante potée portoise, la visite du Musée Français de la Brasserie attesta que la Lorraine était l'héritière d'une longue tradition brassicole, avec en prime une gouleyante Pils locale.

Au retour, un détour par Emberménil a réservé une superbe surprise. Au travers de 13 vitraux, le musée retrace l'œuvre de la vie de l'Abbé Grégoire. Figure emblématique de la Révolution française, il se rallie au Tiers état et à l'Assemblée Constituante. Il réclame l'abolition de l'esclavage, mène son combat en faveur des Juifs de France et prône aussi le suffrage universel. Fondateur du Conservatoire national des arts et métiers et du Bureau des longitudes, il participe à la création de l'Institut de France dont il devient membre.

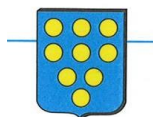
Une belle journée placée sous le signe de la culture et de la convivialité.



Marcel OSWALD

COMMUNE DE SAINT-QUIRIN/LETTENBACH

170 rue de Général de Gaulle
57560 St-Quirin



Téléphone : 03 87 08 60 34
Télécopie : 03 87 08 66 44
Messagerie : commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr



WWW.saintquirin.fr



HORAIRES DES MESSES

OCTOBRE

Dimanche 14 à 9h15

NOVEMBRE

*Samedi 3 à 18h30 St Hubert
Dimanche 11 à 10h30 Armistice*

DECEMBRE

*Dimanche 9 à 10h30 St Nicolas
Lundi 24 à 23 h Messe de la nuit*

ETAT CIVIL

MARIAGE

Le 22 septembre 2018 : Mathieu CARABIN et Audrey ERNWEIN domiciliés à La Broque. Félicitations!

DECES

Le 29 juin 2018 : NAVEZ Manon domiciliée à St-Quirin

Le 17 juillet 2018 : MALARD veuve MABIRE Josette domiciliée à la Maison de Retraite

Le 07 août 2018 : LEDIG Lucien domicilié à la Maison de Retraite

Le 14 août 2018 : FOPPA Giuseppe domicilié à la Maison de Retraite

Le 27 août 2018 : HACQUARD Albert domicilié à la Maison de Retraite

Le 08 septembre 2018 : NARDINI Simonita domiciliée à St-Quirin Lettenbach

Le 10 septembre 2018 : PACHER François domicilié à St-Quirin Lettenbach

Le 14 septembre 2018 : HOFFMANN René domicilié à la Maison de Retraite, doyen du village

Le 17 septembre 2018: LUC Roger domicilié à St-Quirin

Nos sincères condoléances

ANNEXES



Renseignements

06.23.53.22.38



Gym

Lundi de 20h00 à 21h00 dojo Martin Dincher St QuirinMercredi 18h30 à 19h30 espace Messmer Nitting

Judo

Maternel

Mercredi de 10h45 à 11h30 salle de la forge

Abreschviller

Mercredi et Vendredi de 17h15 à 18h00 dojo Martin Dincher

St Quirin

Ecole primaire

Mercredi de 9h30 à 10h45 salle de la forge

Abreschviller

Mercredi et Vendredi de 18h00 à 19h15 dojo Martin Dincher

St Quirin

NOUVEAU

Collège et +

Judo, self-défense, lutte

Mercredi et Vendredi de 20h00 à 21h30 dojo Martin Dincher

St Quirin

PPG

Collège et +

Mercredi et Vendredi de 19h20 à 20h00 dojo Martin Dincher

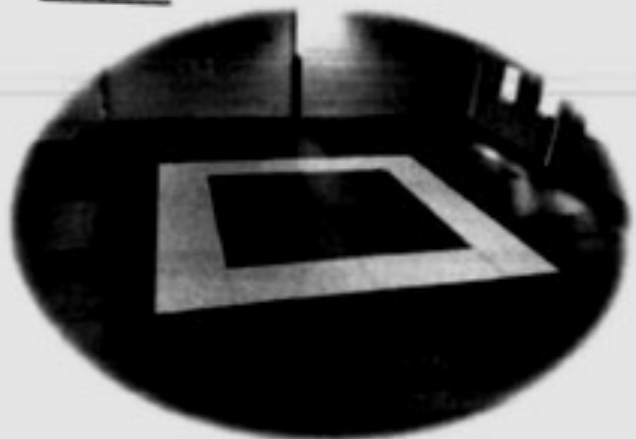
St QuirinPréparation Physique Générale

2 nouveaux entraîneurs

5 activités

5 entraîneurs (Gaetan Betti, JF Gaudron, Luc Janes,
Mélanie SZEKELY, Alexandre BOUR)

4 diplômes d'Etat



ANNEXES

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLEMission Cabinet et Communication
1, RUE FRANÇOIS DE CUREL – BP 41064
57036 METZ CEDEX 1

Objet : Communication sur la réorganisation des services fonciers de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle.

Madame, Monsieur le maire,

Afin de simplifier et d'améliorer l'accès des particuliers et des professionnels à ses services, la Direction Départementale des Finances Publiques de la Moselle a entrepris une réorganisation des services à mission foncière.

Cette nouvelle organisation, qui impacte la réorganisation matérielle et géographique des services, se mettra progressivement en place au cours du dernier semestre 2018.

C'est ainsi qu'à compter du 1^{er} septembre 2018 :

➔ La compétence en matière foncière des questions relatives aux locaux d'habitation et à la délivrance de documents (extraits de plan et relevés de propriété) pour les particuliers de votre commune reste confiée au service des impôts des particuliers (SIP) suivant :

SIP compétent en matière foncière	SIP de Sarrebourg
Adresse	Centre des Finances Publiques - 12, rue de Lanéville – BP 30110 – 57403 SARREBOURG CEDEX
Horaires de réception	de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h du lundi au vendredi, sauf mardis et vendredis après-midi et sur rendez-vous
Téléphone	03 87 23 29 54
Courriel	sis-sis.sarrebourg@dgfpa.finances.gouv.fr

ANNEXES

◆ Les questions relatives aux locaux professionnels sont pour leur part traitées depuis le 11 juin 2018 par un pôle unique d'évaluation des locaux professionnels (PELP) mis en place à Metz, au 8 rue des Clercs.

Il accueille les professionnels du lundi au vendredi de 8h40 à 12h et de 13h30 à 16h, sauf mercredis et vendredis après midis ainsi que sur rendez vous (tél : 03 87 55 81 41). Son adresse mail est la suivante : pelp.moselle@dgfip.finances.gouv.fr

◆ la gestion du plan cadastral évolue également :


À compter du 1^{er} septembre 2018, elle sera assurée par un pôle topographique et de gestion cadastrale (PTGC) situé à Sarrebourg, dont les coordonnées futures figurent sur le tableau ci-dessous.

Sarrebourg	Dès le 1/09/2018
Adresse	Centre des Finances Publiques - PTGC 12 rue de Lunéville - BP 30110 - 57403 SARREBOURG Cedex
Horaires de réception	de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h du lundi au vendredi, sauf mardis et vendredis après-midi et sur rendez-vous
Téléphone	03 87 23 49 50
Courriel	ptgc.moselle@dgfip.finances.gouv.fr

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de vos administrés par tout moyen que vous jugerez efficace.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur du Pôle Gestion Fiscale


Xavier PETIT
Administrateur Général des Finances Publiques

ANNEXES

LA
BARAK
OZART

**MAEL &
SELECTA LYCHAR**
REGGAE - HIP HOP - DANCEHALL

**LIONEL ACHENZA
[RASPIGAOUS]**
ACOUSTIC FRENCHY REGGAE

03 | **20H44** | **RIX** | **association parenthèse**

OZART
SAINT QUIRIN

**BARAK
OZART**
SAINT QUIRIN

ANNEXES

Association des Amis de l'orgue Silbermann

Chères quirinoises, Chers quirinois,

Voici plusieurs années que nous évoquons, Madame le Maire et moi-même dans les colonnes de ce bulletin municipale le projet de restauration de l'orgue Silbermann et la restitution de la balustrade la tribune. Le Technicien Conseil auprès de Monuments Historiques vient de rendre son étude à la commune, et la perspective de voir aboutir ce projet est désormais bien réelle. Nous souhaitons, en étroite entente avec la Mairie, Monsieur le Curé et la Fabrique, marquer le lancement de ce projet par un repas participatif qui suivra la messe de la Saint-Hubert, et l'apéritif traditionnellement offert par la paroisse et la commune, le 3 novembre prochain. (Voir le tract joint à ce bulletin municipal)

Enfin, en amont des travaux, Helmut Deutsch, un des plus grands organistes européens et par ailleurs l'un des professeurs de la Musikhochschule de Stuttgart et de l'académie de Haarlem, a souhaité offrir un enregistrement à notre association. S'il ne demande pas de cachet, la production et la distribution par le label allemand Orgnanum Classics seront bien sûr à financer...

Les bénéfiques seront consacrés à la participation par l'association aux travaux de restauration de l'instrument, et au financement du CD.

De manière presque trop habituelle, l'orgue Silbermann fait partie de la vie du village, dans ses heures les plus joyeuses, mais aussi dans les épreuves. Nous souhaitons donc compter sur votre participation nombreuse à ce bel évènement quirinois autour de l'instrument qui fait la fierté du village bien au-delà des frontières.

Pour permettre au boucher de Saint-Quirin de réaliser ses commandes, nous vous remercions de nous confirmer votre présence avant le 27 octobre 2018. Vous pouvez déposer votre règlement et le coupon ci-dessous au 125 Rue d'Alsace à Saint-Quirin, ou nous joindre par courriel.

F. Hannezo, Président.

Réservation Repas de la Saint-Hubert, samedi 3 novembre 2018 / 20H00 Salle Fachat

Prix du repas : 19 €

Nombre de personnes :

Montant :

A retourner avec votre aimable règlement :
Association des Amis de l'orgue Silbermann de Saint-Quirin
125 C Rue d'Alsace 57560 Saint-Quirin

Courriel : amis@orgue-saint-quirin

Contact téléphonique Association : 06/58/79/14/58

Contact presbytere Lorquin : 03/87/24/80/34

Contact Presbytere Abreschviller : 03/87/03/70/50

ANNEXES



St-Hubert

Samedi 3 novembre 2018

Cors de Chasse

Choucroute

19€ - Fromage & Dessert
(Apéritif offert)

Au profit de l'Orgue Silbermann

Saint-Quirin

20h - Espace de Rencontre P. Fachat

Réservation jusqu'au 27 octobre 2018 :
06 58 79 14 58 - 03 87 24 80 34 - 03 87 03 70 50
amis@orgue-saint-quirin.fr

Une animation musicale est prévue pendant le repas.

ANNEXES



Sarrebourg, le 25 septembre 2018

Madame, Monsieur les Présidents de Conseils Syndicaux,
Madame, Monsieur les copropriétaires,

Objet : invitation aux réunions d'informations pour les copropriétaires

Madame, Monsieur les Présidents de Conseils Syndicaux,
Madame, Monsieur les copropriétaires,

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de l'habitat public et privé, la Communauté de Communes de Sarrebourg – Moselle Sud (CCSMS) organise deux réunions en faveur des copropriétés et vous invite à diffuser l'information suivante auprès de l'ensemble des copropriétaires :

**Le 11 octobre 2018, de 18h30 à 20h sur
le règlement de copropriété**

L'obligation d'inscription de la copropriété,
les droits et les devoirs des copropriétaires,
le nombre de voix nécessaire pour valider
une décision, ...

*Animée par les juristes de l'ADIL57 (Agence
Départementale d'Information sur le Logement
de la Moselle)*

**Le 22 novembre 2018, de 18h30 à 20h
sur la rénovation énergétique en
copropriété**

Les bénéfices de la rénovation énergétique
en copropriété, les étapes clés d'une
rénovation réussie, les dispositifs d'aides
techniques et financières existants, ...

*Animée par un conseiller indépendant en charge
de l'accompagnement technique, administratif
et financier des porteurs de projets*

Les réunions d'information se dérouleront **de 18h30 à 20h** au siège de la CCSMS : Terrasses de la Sarre - 3, Terrasse Normandie à Sarrebourg (pot d'accueil à partir de 18h)

Pour plus de renseignements et vous inscrire :

- Par téléphone au **03.87.03.05.16** (de 9h à 11h45 et de 14h à 17h les jours ouvrés)
- Ou via un formulaire en ligne sur le site www.cc-sms.fr onglet « Formulaires et démarches »

Nous comptons vivement vous rencontrer lors de ces deux moments d'informations et vous adressons, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

En partenariat avec :



Le Vice-Président,

Jean-Luc HUBER

Le Président,

Roland KLEIN

Communauté de Communes de Sarrebourg - Moselle Sud

ZAC des Terrasses de la Sarre - 3, Terrasse Normandie - BP 50157 - 57403 SARREBOURG Cedex
Tél. 03.87.03.05.16 - Fax 03.87.03.83.49 - Site internet : www.cc-sms.fr